

Pilotage COVID 2021 – anticipation, simulation

Patrick LAGADEC
www.patricklagadec.net

Mis en ligne sur LinkedIn le 31 décembre 2020.

<https://www.linkedin.com/pulse/pilotage-covid-2021-anticipation-simulation-patrick-lagadec/?trackingId=sPNFjLPKTmS4jJ3JfVqI%2BA%3D%3D>

Il serait sans doute utile, vu les trajectoires qui se profilent, de se préparer à quelque surprise dans la crise Covid et son pilotage.

On peut alimenter la réflexion de quelques pistes, certainement incongrues, mais qui peuvent aider à stimuler anticipation et préparation.

1. Au 20 janvier, il faut se rendre à l'évidence : les maisons de retraite n'y arrivent pas. Mais on a répété à l'envi qu'il y avait une stratégie et qu'il fallait la suivre : on n'entamera la phase 2 qu'après avoir bouclé la phase 1.
2. Certains exigent que, comme dans les contrats d'achat, la personne âgée puisse disposer d'un délai de réflexion de 10 jours ouvrables après le recueil de son consentement. Ils dénoncent comme « liberticide » le fait que cela ne soit pas la norme.
3. Il apparaît que l'on jette à la poubelle une quantité significative de vaccins, vu la difficulté du processus au sein des maisons de retraite.
4. Des maisons de retraite, qui ont trop de vaccins, proposent d'en mettre à la disposition des familles et voisins. Elles sont immédiatement interdites de le faire car cela ne correspond pas à la procédure. Les familles et voisins sont furieux et manifestent bruyamment sous les fenêtres du préfet.
5. Nombre de Maires de communes ayant des moyens s'organisent pour acheter des vaccins directement, comme ils l'ont fait pour les masques. Et, surprise, ils y arrivent. Mais leurs livraisons sont réquisitionnées car cette filière est dénoncée comme contraire aux règles et ne respectant pas le principe d'égalité.
6. Certains Maires échappent toutefois aux réquisitions, ils se préparent à tenir des centres de vaccination où viennent opérer les médecins généralistes de leur commune.
7. Certaines grandes entreprises d'intérêt vital, à couverture internationale, se mettent en capacité d'acquérir des stocks conséquents de vaccin et commencent la vaccination des salariés volontaires, surtout ceux qui ne pourraient pas se rendre à l'étranger sans ce vaccin – le cas des salariés d'Air France, d'Eurostar et autres est emblématique.
8. Vu le retard pris, il apparaît évident que les 40% de personnes souhaitant être vaccinées ne pourront l'être pour l'été, ce qui pulvérise les projets estivaux. Certains discours officiels soulignent que ce sera fait « dès septembre », et « qu'on n'est pas à quelques semaines près ».
9. Les réticents ont obtenu que le « passeport sanitaire » soit une notion bannie. De même le « carnet de vaccination ». Or, dans le même temps, il apparaît que les compagnies d'aviation, dans le cadre de l'IATA, exigent ce carnet pour autoriser tout

embarquement (comme la Fièvre jaune pour la Guyane). Les autorités, dans un premier temps, exigent qu'Air France n'impose pas ce vaccin. Air France tente d'expliquer que la Compagnie travaille à l'international et qu'une absence de cette mesure fera fuir sa clientèle étrangère (et accessoirement qu'aucun de ses navigants ne pourra arriver en pays étranger).

10. De façon générale, les pays étrangers prennent des mesures pour interdire l'accès à leur territoire à toute personne non vaccinée. En France, des manifestations sont organisées devant toutes les ambassades pour faire savoir que cela est pris comme « Liberticide » par le Citoyen Français.
11. Vu les difficultés en France, la Suisse propose aux Français qui souhaitent venir en vacances en Suisse (et même finalement à tout Français qui le souhaite), de se faire vacciner chez elle, pour un coût de 400 F suisses par personne (ce qui allègera d'autant le budget helvétique de la santé). Les trains Paris-Genève sont immédiatement en sur-réservation.
12. De même, des cartes de crédit proposent d'organiser pour leurs clients Gold des séances spéciales de vaccination, pour un coût de 350 €. Il est stipulé que si des obstacles apparaissent, des week-ends spéciaux seront organisés à Jersey.
13. Finalement, au contraire, la France a tout bon, et prend la tête des réussites exemplaires en Europe et dans le monde.

Travail :

1. Imaginer d'autres scénarios-surprise, qui ne soient pas totalement incongrus, même s'ils sont « inconcevables » dans le cadre des visions convenues.
2. Proposer pour chacun :
 - a. des mesures pour en limiter la probabilité ;
 - b. des pistes pour éviter d'aggraver la situation ;
 - c. des réponses possibles ;
 - d. les révisions de la cartographie de référence à envisager pour échapper aux guêpiers identifiés.